

Affiché le : 05/11/2025



C.C.A.S
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2025
A 09 HEURES 30
En Mairie — Salle du Conseil

1 Place de l'Hôtel de Ville
93 430 VILLETANEUSE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le mercredi 15 octobre 2025, à 17h30, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Villetaneuse, 1 place de l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Vice-Président, le lundi 6 octobre 2025, conformément aux articles L.2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales. À 17 h 45, Monsieur Majide AMMAD, Vice-président du C.C.A.S., a constaté que le quorum n'était pas atteint et que, en conséquence, l'assemblée ne pouvait pas valablement délibérer.

Le lundi 27 octobre 2025, à 09h30, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Villetaneuse, 1 place de l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Vice-Président, le vendredi 17 octobre 2025, conformément aux articles L.2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Majide AMMAD, Vice-Président du C.C.A.S, Karine DEFOSSEZ, membres du Conseil d'Administration.

Étaient absents, excusés :

Dieunor EXCELLENT, Président du C.C.A.S., Tarik ZAHIDI, Vice-Président délégué du C.C.A.S., Fathia BELGUESMIA, Yassmina ESSOM, Raphael OUFKIR, Laure, membres du Conseil d'Administration.

Étaient absents, non excusés :

Fatoumata SAKHO, Maurice MENDES DA COSTA, Carinne JUSTE, Géry BRANQUART, Abdelkader BEKLI, membres du Conseil d'Administration.

Nombre de membres en exercice : **13**

Nombre de présents : **2**

Nombre de pouvoirs : **0**

Nombre de votants : **2**



Majide AMMAD, Vice-Président du C.C.A.S., ouvre la séance à 09h35.

Affiché le : 05/11/2025

➤ **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. EN DATE DU 27 OCTOBRE 2025.**

Date et numéro de l'acte	Objet	Vote
Délibération n°D/2025/27.10/01 Examinée le: 27/10/2025	Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 10 septembre 2025.	PREND ACTE
Délibération n°D/2025/02.07/02 Examinée le: 02/07/2025	Décisions prises par le Vice-Président du C.C.A.S. dans le cadre de sa délégation.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/27.10/03 Examinée le: 27/10/2025	Décision prise par la Commission des Aides Facultatives d'Urgence	PREND ACTE
Délibération n°D/2025/27.10/04 Examinée le: 27/10/2025	Approbation de la convention relative au paiement des honoraires des médecins agréés sollicités par le secrétariat du Conseil Médical Interdépartemental placé auprès du CIG de la Petite Couronne et aux modalités de remboursement de ces frais.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/27.10/05 Examinée le: 27/10/2025	Aide financière exceptionnelle (aide charges de copropriété)	APPROUVÉE

L'ordre du jour étant épuisé, et les membres du Conseil d'Administration n'ayant plus de question à poser, **Majide AMMAD** lève la séance à 09h45 en remerciant ceux-ci de leur présence.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à signer la feuille de présence.



Etabli à Villetaneuse, le 27 octobre 2025,

Le Vice-Président du C.C.A.S.,

Majide AMMAD.

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montreuil, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.